

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4703**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques spécialité Produits de santé et cosmétiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de la Méditerranée (Marseille) Aix-Marseille II, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université d'Aix-Marseille II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées :

Ce professionnel exerce ses activités dans les métiers des industries de santé ; il possède une forte expertise technique de fabrication et de contrôle et il est à même de dialoguer avec les personnes du département qualité et celles du service réglementaire.

Il occupe un emploi d'assistant de recherche, de part ses aptitudes à synthétiser, il a pour charge d'assister le chercheur/coordonateur responsable des projets spécifiques, en effet son autonomie lui confère une prise de décisions et une réactivité qui en font un collaborateur direct sur lequel le chercheur/coordonateur peut efficacement s'appuyer.

Capacités attestées :

Il est capable de rechercher l'information scientifique dans les bases de données et les brevets.

Il possède une forte technicité dans les procédés de conception et mise en forme des médicaments.

Il possède une forte technicité dans les méthodes de chimie analytique, peut développer des méthodes spécifiques (HPLC, CPG...).

Il est capable de lire des revues scientifiques en Anglais, il peut décrire ses fabrications en anglais scientifique et peut ainsi dialoguer avec tout interlocuteur (clients/dirigeants...)

Il est capable de travailler en équipe, de synthétiser ses recherches et d'exposer oralement le projet qu'il gère.

Il connaît l'environnement « qualité » au sein des industries

Il connaît l'environnement « réglementaire » au sein des industries de Santé

Il maîtrise la conception de son cahier des charges en fonction de ces environnements.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Industries de la santé, de la cosmétologie, de la chimie.

Il s'insère dans une industrie pharmaceutique et/ou chimique dans un département de :

- conception et mise en forme du médicament/cosmétique
- contrôles chimiques du médicament/cosmétique fabriqué
- assurance qualité
- contrôle qualité en production

Du fait des similitudes des procédés de fabrication et techniques de contrôle, il peut aisément s'insérer dans le secteur de l'agroalimentaire.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois de :

- Assistant de recherche, porteur de projet en Recherche et Développement en formulation et contrôle
- Assistant du Responsable qualité (Assurance qualité, Contrôle Qualité)

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est constituée de 12 UE :

- UE 1 : compétences de base en chimie et/ou en santé
- UE 2 : méthodologie de collecte et de synthèse de l'information
- UE 3 : bases de la cosmétologie, connaissance des produits
- UE 4 : environnement réglementaire

- UE 5 : protocoles d'études, appareillage
- UE 6 : formulation du lot paillasse au lot industriel
- UE 7 : validation des méthodes, appareillage, métrologie
- UE 8 : méthodologie de conception et de mise en forme et de production
- UE 9 : connaissance de l'environnement, qualité dans l'entreprise
- UE 10 : communication technique en groupe
- UE 11 : gestion de projets : projet tutoré
- UE 12 : stage en entreprise

Le contrôle des connaissances se fait selon les modalités de la licence professionnelle

L'évaluation des connaissances s'effectue par contrôle continu et examen terminal.

Le stage est évalué au travers d'une fiche d'appréciation et d'évaluation multi-critères, d'un rapport et d'une soutenance orale.

Le projet tutoré est évalué au travers d'un rapport écrit et d'une soutenance orale.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 juillet 2006

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de pharmacie

Historique de la certification :